LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN FRANCE

10 millions de tonnes de produits
sont perdus et gaspillés pour l'alimentation humaine.

16 milliards d'euros
c'est l'évaluation de la valeur commerciale théorique des pertes et gaspillages.

15,3 millions de tonnes équivalent CO_2
c'est l'évaluation de l'impact carbone des pertes et gaspillages, soit 3 % de l'ensemble des émissions de l'activité nationale.

Taux de pertes et gaspillages
par type d'acteur (en poids)

Pertes et gaspillages
En g/convive/repas

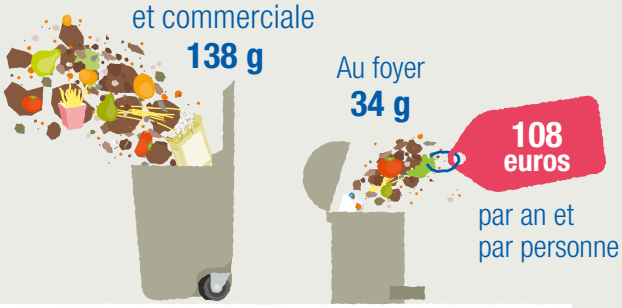

La France s'est engagée au travers du Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire à réduire de moitié le gaspillage alimentaire à l'horizon 2025.

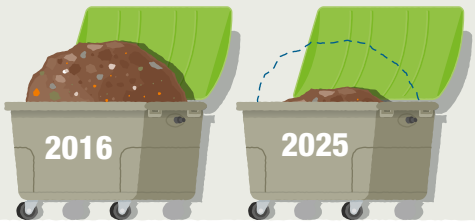

© Antoine Dagan

+ d'infos : *Pertes et gaspillages alimentaires : l'état des lieux et leur gestion par étapes de la chaine alimentaire,* ADEME, mai 2016.
www.ademe.fr/etat-lieux-masses-gaspillages-alimentaires-gestion-differentes-etapes-chaine-alimentaire

Avec le fil d'actu, suivez l'info par courriel en vous inscrivant sur :
www.ademe.fr/ademeetvous-abonnement